



Les activités du Ministère

3 priorités :

- Un état des lieux permanent
- Une organisation soumise à résultats
- et un plan d'action annuel

6 axes stratégiques :

- **axe stratégique 1 :**
assurer la réorganisation structurelle et la rationalisation des ressources
- **axe stratégique 2 :**
assurer une meilleure régulation des activités commerciales et lutter contre la cherté de la vie
- **axe stratégique 3 :**
redynamiser la politique de promotion de l'artisanat et valoriser le métier de l'artisan
- **axe stratégique 4 :**
créer un environnement propice au développement des pme
- **axe stratégique 5 :**
renforcer la communication interne et externe
- **axe stratégique 6 :**
assurer le suivi-évaluation

Et des résultats :

- une organisation des services optimisant les compétences et l'activité des hommes
- un plan d'action couvrant l'ensemble des missions : Commerce, Artisanat, PME
- le suivi du PTG par une équipe spécifique
- des procédures permettant plus de transparence dans la gestion des ressources du ministère et le recouvrement direct
- une augmentation des produits de plus de 300 %
- Un dialogue permanent avec l'ensemble des agents, soit via la Mutuelle, soit via les Syndicats

AXE STRATEGIQUE 1 : ASSURER LA REORGANISATION STRUCTURELLE ET LA RATIONALISATION DES RESSOURCES

ACTIONS	ACTIVITES
1. Réorganisation structurelle du Ministère	1.1 : Elaboration projet de décret portant organisation du Ministère
	1.2 : Transmission du projet au Secrétariat Général du Gouvernement
	1.3 : Mise en œuvre du décret
2. Redynamisation de la commission de la Concurrence	2.1 : Nomination des membres de la Commission
	2.2 : Installation du personnel administratif de la commission
	2.3 : Démarrage des activités de la commission
3. Renforcement des capacités humaines et équipement des services du Ministère	3.1 : Locaux pour l'installation des agents
	3.2 : Installation de l'ensemble des agents
	3.3 : Equipement de l'ensemble des services en matériels de travail, en équipements informatique et en véhicules
	3.4 : Formation et la mise à niveau des agents : - aux techniques de contrôle et à la qualification des infractions économiques, -aux langues officielles de l'OMC (anglais, espagnol)
	3.5 : Instauration d'un cadre permanent d'échanges avec les agents et leurs représentants syndicaux
	3.6 : Renforcement de la cohésion sociale par la redynamisation des activités de la mutuelle des agents
	3.7 Règlement du litige foncier entre la communauté villageoise d'ANOKOI KOUTE pour permettre l'exploitation du domaine OCPV (Ex-AGRIPAC)
4. Renforcement des capacités financières du Ministère	4.1 : Identification et amélioration des recettes de services : -Vérification primitive -Vérification périodique -Jaugeage des camions-citernes et compteurs horokilométriques -Amendes transactionnelles -Recettes du commerce extérieur
	4.2 : Mise en œuvre des actions en vue de l'exploitation de nouvelles sources de recettes de services (Dossiers SICTA, BIVAC, CIE/SODECI)
	4.3 : Relèvement du niveau de recouvrement des amendes transactionnelles, des taxes et redevances issues de la campagne métrologique en appliquant des procédures de bonne gouvernance
	4.5 : Répartition équitable et transparente des primes
	4.4 : Répartition équitable et transparente des primes
5-Promotion de la culture de l'excellence	5.1 : Elaboration d'un profil de carrière des agents axé sur la compétence et la probité
	5.2 : Institution d'un prix d'excellence pour récompenser et motiver les meilleurs agents
	5.3 : Elaboration du code d'éthique des agents du Ministère
	5.4 : Elaboration d'une charte de déontologie des agents du Ministère
	5.5 : Mise en œuvre de la charte d'éthique au respect des règles déontologiques par les agents du Ministère
	5.6 : Formation et appui aux organismes de défense des consommateurs
	5.7 : Intensification de la communication à l'égard des consommateurs sur les mécanismes de libéralisation des prix

AXE STRATEGIQUE 2 : ASSURER UNE MEILLEURE REGULATION DES ACTIVITES COMMERCIALES ET LUTTER CONTRE LA CHERTE DE LA VIE

ACTIONS	ACTIVITES
1. Réduction ou suppression des coûts de facteur de renchérissement	1.1 : Renforcement de la lutte contre le racket et les tracasseries routières
	1.2 : Relance et l'entretien des infrastructures commerciales notamment les voies de desserte des ports.
	1.3 : Recensement des différents facteurs qui favorisent le renchérissement du coût de la vie
	1.4 : Contribution à la baisse du coût des principaux intrants (carburant, eau, électricité...)
2-Facilitation de l'accès des consommateurs aux produits de grande consommation	2.1 : Respect des prix homologués du gaz butane
	2.2 : Contribution à la baisse des coûts des produits de grande consommation par la mise en place d'un mécanisme de prix maximums conseillés
3-Sensibilisation et renforcement de la protection du consommateur	3.1 : Adoption du code de la consommation
	3.2 : Révision de la loi sur la concurrence
	3.3 : Surveillance du marché et lutte contre la fraude commerciale (monopole)
	3.4 : Réactivation et redynamisation de la commission de la concurrence
4-création et redynamisation des structures d'appui au commerce	4.1 : Guichet unique du commerce extérieur
	4.2 : Redynamisation du MGB
	4.3 : Accroissement des capacités de l'ECG
	4.4 : Mise en œuvre la réforme de l'OCPV
5-Renforcement de la coopération commerciale et de la promotion des produits ivoiriens	5.1 : Gestion et suivi les dossiers des institutions sous-régionales à caractère économique et commerciales (CEDEAO, UEMOA, UFM) et ratification par la Côte d'Ivoire de toutes les conventions internationales relatives à l'activité économiques
	5.2 : Relance du BNETD pour l'accord de commerce et d'investissement UEMOA/Maroc soumis par l'UEMOA à la Côte d'Ivoire
	5.3 : Assainissement du cadre de l'organisation des manifestations commerciales à travers le recensement des organisateurs de manifestations commerciales et la révision du cadre réglementaire
	5.4 : Renforcement des capacités techniques des organisateurs de manifestations commerciales et des conseillers commerciaux à l'étranger

AXE STRATEGIQUE 3 : REDYNAMISER LA POLITIQUE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT ET VALORISER LE METIER DE L'ARTISAN

ACTIONS	ACTIVITES
1-Assainissement du cadre de l'artisanat	1.1 : identification et recensement des artisans
	1.2 : Code de l'artisanat
	1.3 : Mise en place du Système d'Information Régional de l'Artisanat(SIRA)
	1.4 : Nomination des membres de gestion du SIRA
	1.5 : Equipement du SIRA
	1.6 : Démarrage des activités du SIRA
	1.7 : Mise en place le Centre de Ressources Professionnelles(CRP)
	1.8 : Equipement du CRP
2-Soutien aux artisans	2.1 : Fonds d'appui aux artisans
	2.2 : Aide à la commercialisation des produits artisanaux
	2.3 : Organisation des foires, salons, expositions, marchés de l'artisanat
	2.4 : Participation aux foires et salons à l'étranger
	2.5 : Organisation de journées portes ouvertes dans les centres et villages de l'artisanat
	2.6 : Identification des sites appropriés et y recaser les artisans
	2.8 : Réactivation des partenariats avec la Tunisie et l'Inde dans le domaine des PME
	2.9 : Nouveaux partenariats avec l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Maroc et l'Iran dans le domaine de l'Artisanat
3- Renforcement des capacités des structures d'appui aux artisans	3.1 : Renforcement des capacités de la Chambre Nationale des Métiers
	3.2 : Renforcement des capacités du FAPA
4-Elaboration de la stratégie nationale d'apprentissage et de formation continue	4.1 : Organisation atelier de réflexion sur la promotion de l'apprentissage et de la formation continue dans le secteur de l'artisanat
	4.2 : Elaboration stratégie nationale d'apprentissage et de formation continue
5-Elaboration et vulgarisation du cadre légale d'apprentissage	5.1 : Atelier de réflexion pour l'élaboration d'un cadre légal d'apprentissage
	5.2 : Elaboration et adoption du cadre légal de l'apprentissage
6-Mise en œuvre du projet de formation des apprentis	6.1 : Mise en œuvre le projet
	6.2 : Mise en œuvre la phase pilote du projet avec 2500 jeunes
7-Formation des acteurs du secteur de l'artisanat	7.1 : Lancement de la Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels (recyclage de 2000 chauffeurs)
	7.2 : Elaboration du programme de formation continue des artisans de Côte d'Ivoire
	7.3 : Elaboration du programme de formation des d'insertion des jeunes dans le secteur de l'Artisanat
	7.4 : Mise en place des Unités Mobiles de Formation

AXE STRATEGIQUE 4 : CREER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DEVELOPPEMENT DES PME

ACTIONS	ACTIVITES
1-Mise en place d'un cadre légal et institutionnel favorable aux activités des PME	1.1 : Elaboration d'une loi d'orientation des PME
	1.2 : Mise en place une agence de soutien aux PME
	1.3 : Elaboration d'un plan stratégique de développement des PME
	1.4 : Création et rendu opérationnel l'observatoire des PME
2- Soutien aux PME	2.1 : Création d'une agence d'appui aux PME
	2.2 : Création d'un incubateur d'entreprises
	2.3 : Création des zones d'implantation des PME
3- Promotion de l'esprit d'entreprise, des produits et des PME ou PGDEC	3.1: Organisation de la caravane nationale d'information et de sensibilisation à la création de l'entreprise
	3.2 : Organisation de la formation des jeunes à l'entrepreneuriat
	3.3 : Appui aux associations/organisations de PME dans la réalisation de leurs activités de promotion
	3.4 : Organisation de la journée nationale des PME
	3.5 : Organisation des journées promotionnelles des produits des PME

AXE STRATEGIQUE 5 : RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

ACTIONS	ACTIVITES
1- Rendre perceptible la vision du Ministère	1.1 : Réalisation du film institutionnel du Ministère
	1.2 : Réalisation d'émission à thème sur les grandes actions du Ministère
	1.3 : Médiatisation des activités du Ministère
	1.4 : Réalisation de la Revue du Ministère
	1.5 : Rencontre périodique du Ministre avec la presse
	1.6 : Visites-terrain du Ministre dans le commerce et sur les sites des artisans
	1.7 : Dynamisation du site internet du Ministère
2- Renforcer la Communication interne	2.1 : Rencontres périodiques du Ministre avec le personnel et ses représentants syndicaux
	2.2 : Visite du Ministre dans les différents services et concours du bureau le plus propre
	2.3 : Vulgarisation du réseau intranet et autres outils de communication
	2.4 : Diffusion de la charte d'éthique
	2.5 : Communication pour le changement de comportement de l'agent du Ministère
	2.6 : Célébration de la soirée de l'excellence

AXE STRATEGIQUE 6 : ASSURER LE SUIVI-EVALUATION

ACTIONS	ACTIVITES
1- Mise en place de la Cellule Suivi-Evaluation	1.1 : Désignation des membres de la cellule
	1.2 : Installation et démarrage de la cellule
2- Modernisation de suivi-évaluation	2.1 : Mise en place du suivi-évaluation
	2.2 : Formation de l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre du plan d'action
	2.3 : Planification des revues périodiques